

Je soussigné, le 11 Mars 1870, à Paris, en présence de
M. le Ministre de l'Intérieur, et de M. le Ministre de la Justice,
a été lu et adopté par le Conseil d'Etat, le 11 Mars 1870.

Le Ministre de l'Intérieur, M. de Broglie.
Le Ministre de la Justice, M. de Cassagnac.

Le Ministre de l'Intérieur, M. de Broglie.
Le Ministre de la Justice, M. de Cassagnac.

Le Ministre de l'Intérieur, M. de Broglie.
Le Ministre de la Justice, M. de Cassagnac.

